

Paris, le 7 juillet 2017

L'Ircantec et le RAIR rejoignent le Forum pour l'Investissement Responsable

Ces deux acteurs clés liés à la retraite publique rejoignent le FIR, alors que les premiers rapports des investisseurs en réponse à l'article 173-VI de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, sont publiés. Cet article qui invite les investisseurs à dire comment ils prennent en compte les critères ESG - en particulier le risque climatique - dans la gestion de leurs portefeuilles est également au cœur des échanges du *High Level Expert-Group on sustainable finance* pour un possible déploiement au niveau européen.

Dans ce contexte de diffusion de l'investissement responsable, l'adhésion au FIR de l'Ircantec, investisseur responsable engagé, et du RAIR, Réseau d'Administrateurs pour l'Investissement Responsable, marque une nouvelle étape importante qui permettra de renforcer le dialogue et l'engagement auprès des entreprises sur des thématiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance.

Jean-Pierre Costes, Président de l'Ircantec : *« L'Ircantec est résolument engagé dans l'investissement socialement responsable. Nous avons la conviction que c'est par ce biais que nous contribuerons à la préservation du capital financier, social et environnemental de nos bénéficiaires et plus largement de nos parties prenantes. Notre adhésion au FIR s'inscrit dans notre volonté de travailler, de partager et d'apprendre avec nos pairs pour une meilleure efficacité de nos actions. »*

Luc Prayssac, Président du RAIR : *« L'adhésion du RAIR au FIR est une étape importante dans le développement de notre réseau dont l'objectif premier est de coaliser des investisseurs et peser dans le dialogue et l'engagement actionnarial. Le FIR est un incontournable des questions d'investissement responsable et c'est avec une grande satisfaction que nous le rejoignons afin d'échanger et partager nos expériences. »*

Grégoire Cousté, Délégué général du FIR : *« La retraite publique est pionnière parmi les investisseurs français en matière d'investissement responsable et son renforcement au sein du FIR avec l'arrivée de l'Ircantec et du RAIR va notamment permettre, aux côtés des autres parties prenantes, de redéployer le dialogue et l'engagement auprès des entreprises. »*

À propos de l'Ircantec : L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (2,9 millions d'actifs cotisants et 2 millions d'allocataires). C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'institution est gérée par la Caisse des Dépôts. L'Ircantec gère ses réserves (9,8 milliards d'euros) selon les principes d'investissement socialement responsable. Le cap de la gestion financière et extra-financière de l'Ircantec est fixé dans la feuille de route 2016/2020, avec 4 objectifs :

- Optimiser le rendement des investissements sur le long terme ;
- Renforcer la démarche d'investisseur responsable ;
- S'inscrire dans une trajectoire d'investissement compatible avec un scénario 2°C ;
- Être un investisseur de référence dans le champ de la retraite complémentaire à l'échelle européenne ouvert à ses pairs et à ses parties prenantes en France et à l'international.

Site Web : www.ircantec.retraites.fr

Contact : Laetitia Tankwé - laetitia.tankwe@caissedesdepots.fr - Tél. : +33 (0)1 58 50 99 43

À propos du RAIR : Créé en 2013, le RAIR – Réseau d'Administrateurs pour l'Investissement Responsable regroupe des administrateurs des quatre principales institutions de retraite françaises à savoir l'ERAFP, le FRR, l'IRCANTEC, et la PREFON. Ensemble, ces fonds représentent plus de 80 milliards d'euros. La vocation du RAIR est l'échange de bonnes pratiques entre ses membres pour développer l'investissement socialement responsable. Le RAIR partage les préoccupations et s'inspire largement des travaux du « Comité pour la coopération internationale en matière de capital des travailleurs » (Committee on Workers' Capital – CWC). L'association du RAIR, qui vient en soutien du réseau, est actuellement présidée par Luc Prayssac, administrateur de l'Ircantec et membre de l'association Préfon.

Contact : Luc Prayssac - luc.prayssac@yahoo.fr - Tél. : +33 (0)6 61 28 35 66

À propos du FIR : Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multipartite fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR :

investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations mais aussi des personnalités qualifiées. Avec l'AFG - Association Française de Gestion financière – et Eurosif, le FIR est l'un des auteurs et des promoteurs du Code de transparence pour les fonds ouverts. Chaque année, le FIR avec les *Principles for Responsible Investment* (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. En 2010, le FIR a lancé CorDial, une plateforme de dialogue avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable. Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable dont l'édition 2017 se déroulera du 28 septembre au 5 octobre.

Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

Site Web : www.frenchsif.org

Contact : Grégoire Cousté - gregoire.couste@frenchsif.org - Tél. : +33 (0)1 40 36 61 58